

Marcel GERTENER (1921-1945)

Le cadre familial de Marcel GERTENER - Ses origines maincéennes

Marcel Ernest GERTENER est né le 13 mai 1921 à Paris 18ème, fils de Georges Ernest GERTENER¹ et Marguerite Louise MASSON².

Son père, employé de banque puis de préfecture, était lui-même invalide de guerre³. Mobilisé en 1914, il fut gravement blessé le 23 mars 1915 à la tête et à la jambe droite à la suite de quoi il porta une prothèse et ne se déplaça qu'à l'aide d'une canne. Pensionné à 100%, il reçut la médaille militaire en 1916, puis la croix de guerre avec palmes avant de se voir décerner la Légion d'honneur.

C'est donc un invalide âgé de 23 ans qu'épouse Marguerite MASSON, employée, le 13 juin 1918 à Paris 18ème, elle-même étant âgée seulement de 17 ans.

Un premier enfant vient au monde, Daniel Georges GERTENER, né le 30 avril 1919 au 83, rue Belliard dans le 18ème arrondissement de Paris, puis Marcel deux ans plus tard, à la même adresse. La famille va ensuite déménager au 3, rue Marcel-Sembat toujours dans le 18ème arrondissement.

Georges GERTENER et Marguerite MASSON divorcent aux termes d'un jugement du tribunal civil de la Seine du 12 novembre 1935. Georges GERTENER part alors vivre à Houilles (Yvelines), tandis que Marguerite MASSON déménage au 1, rue Marcel-Sembat.

Toutefois, il semble que la famille ait connu des difficultés plusieurs années auparavant. En effet, le recensement de population de 1926, tout en la situant effectivement 83, rue Belliard, y mentionne aussi Louis MASSON et Juliette CORNET, les parents de Marguerite, avec Marcel GERTENER. Or, les noms de ces derniers sont raturés. Une correction a donc été effectuée pour une raison inconnue laissant penser qu'ils n'étaient plus domiciliés à cette adresse. Le recensement de 1931 ne fait plus apparaître au 83, rue Belliard que les parents de Marcel avec son frère Daniel. En revanche lui-même ne s'y trouve pas répertorié. Il en est de même en 1936.

Nous retrouvons Marcel GERTENER à Maincy avec ses grands-parents maternels, retraités, qui ont quitté Paris, où ils ont vécu une grande partie de leur vie. La *République de Seine & Marne* datée du 28 juin 1933 mentionne ainsi l'enfant à Maincy parmi les lauréats du certificat d'études. Il apparaît également dans la commune au recensement de 1936 (page 9/20), demeurant avec eux, 128 rue Alfred Sommier, voisins d'Eugène BAILLAY qui demeure au 127 de la même rue avec sa femme et ses deux enfants. Marcel a alors 15 ans.

Son grand-père, Louis MASSON, employé de commerce puis à la Ville de Paris, est né à Voisines (Yonne) le 8 juin 1872. Sa grand-mère, Juliette Louise CORNET, repasseuse, est née à Maincy le 1er juillet 1875.

Ils se sont mariés à Maincy le 9 mai 1896. Les témoins à leur mariage furent Louis LECOEUR, 37 ans, oncle de l'épouse et des amis du couple : Gaston BERTON, 26 ans, Henri DUBOIS, 26 ans et Charles BARRIER, 34 ans.

1 Georges GERTENER, né le 28 juillet 1894 à Courbevoie (92) ; décédé à Houilles (78) le 3 septembre 1963. Fils d'Ernest GERTENER, typographe, et Clémentine BIGET, blanchisseuse. Georges GERTENER s'est remarié à Houilles, en 1945, avec Hélène VANWYMELBEKE.

2 Marguerite Louise MASSON, née à Paris 18ème le 25 janvier 1901 ; elle s'est remariée le 14 décembre 1946 à Paris 18ème avec Georges CHARON, natif de Maincy, fils de Victor et Marguerite BERGERON. Elle est décédée à Montgeron (91) le 20 novembre 1949.

3 Cf passé militaire de son père : [Gertener , Georges Ernest , Matricule 5549 - Visionneuse - Archives de Paris](#)

Les racines paternelles

La famille GERTENER (aussi orthographié GÄRTNER ou GAERTNER, c'est-à-dire *jardinier*) est originaire de Moselle (région de Laumesfeld, Waldweistroff) et de Dillingen (Sarre-Allemagne). Après l'annexion de la Moselle en 1871, les GERTENER ont opté pour la nationalité française.

Par sa grand-mère paternelle, Clémentine BIGET, Marcel GERTENER a également des racines en Haute-Saône (région de Grey), dans le Jura ainsi qu'en Corse (Calvi) avec un couple Antoine SPANET et Maria Francesca LUGARA.

Les racines maternelles

L'ascendance de Juliette CORNET à Maincy remonte au moins au premier tiers du XVII^{ème} siècle. Elle est fille d'Alexandre CORNET (né à Ozouer-le-Repos le 20 décembre 1848) et de Eugénie DEFLANDRE (née à Maincy le 22 décembre 1854). Ceux-ci se sont mariés à Maincy le 22 octobre 1850.

Eugénie DEFLANDRE était elle-même fille de Célestin DEFLANDRE, originaire de Villenaux-la-Grande (Aube), serrurier, et de Marie Joséphine TÉTON, native de Maincy, fille de Jean-Baptiste TÉTON, vigneron et Marie-Anne OLIVIER, tous deux natifs de Maincy où ils se sont mariés le 29 décembre 1814.

Marguerite MASSON, la mère de Marcel GERTENER alors couturière, s'est elle-même remariée à Paris 18^{ème}, le 14 décembre 1946, 4 avec Georges CHARON. Jardinier de son état et veuf, celui-ci était également originaire de Maincy où il est né le 13 août 1891, fils de Victor Auguste CHARON, manouvrier, et Berthe Honorine MIGNIN, blanchisseuse lesquels vivaient au 50, rue Alfred Sommier. Cela confirme que les liens se sont maintenus avec Maincy.

Parmi les témoins à ce second mariage, on trouve Georges MASSON, soldat, demeurant 1, rue Marcel Sembat (Paris 18^{ème}) et Daniel GERTENER, aide-comptable également domicilié à Paris, et donc le fils de la mariée.

Outre les origines maincéennes, la branche maternelle se ramifie dans l'Yonne, en Champagne, en Dauphiné (région de Saint-Geoire-en-Valdaine, Isère), dans la région d'Orléans et en Creuse (région d'Aigurande).

Les déclarations de succession établies suite aux décès, à Maincy, de Louis MASSON (5 septembre 1940) et Juliette CORNET (12 février 1947)⁵ fournissent quelques précisions.

Le couple vivait alors au 47, rue Alfred Sommier dans une maison dont Juliette CORNET avait hérité aux termes d'un partage intervenu en 1925. Il est également fait état de parcelles de terres à La Gobelette, aux Guichardes, aux Plantereaux et aux Nonettes. Madeleine MASSON, fille du couple, vit dans cette même maison en 1949.

Cinq des six enfants qu'ils ont eus sont héritiers : Georges, Marguerite, Raymond, Madeleine et Robert Firmin. André est décédé à Paris en 1924.

4 Acte 4074

5 Archives départementales de Seine-et-Marne - Déclaration pour Louis MASSON 30 octobre 1944 n°576 ; pour Juliette CORNET 14 mai 1949 n°214

L'engagement militaire de Marcel GERTENER

Les circonstances précises de l'engagement de Marcel GERTENER durant la guerre ne sont pas connues. Les informations disponibles proviennent du Service des Archives Historiques de la Défense à Caen 6 et à Pau.

Il ressort de son feuillet nominatif établi dans le département de Seine & Oise qu'il s'est engagé pour la durée de la guerre devant l'Intendant militaire du quartier général, le 9 décembre 1944. Il a déclaré alors demeurer 1, rue Marcel Sembat à Paris 18ème, l'adresse portée pour ses parents étant seulement celle de son père à Houilles, ce qui expliquerait qu'il se soit engagé en Seine & Oise. Sa mère vit alors 1, rue Marcel Sembat à Paris. En revanche, son acte de décès, en avril suivant, le déclare domicilié à Maincy.



La Maison Jaune-1, rue Marcel-Sembat Paris 18ème

Il est signalé en « France intérieur » du 9 décembre 1944 au 19 janvier 1945. Il a appartenu précédemment aux Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) constituées le 1er février 1944, rattachées ensuite à l'armée régulière. Cela laisse entendre qu'il aurait été auparavant engagé dans la Résistance.

Affecté au premier bataillon de choc en tant que soldat des FFI de 2ème classe sous le matricule 2029, il est en opération dès le 20 janvier, soit seulement un mois et demi après son engagement. Le 30 janvier suivant, il est gravement blessé par éclats de mortier dans les testicules avec désarticulation de la hanche droite à Jebnheim, au nord-est de Colmar (Haut-Rhin). Évacué sur l'hôpital militaire de Besançon le 12 février, il y meurt le 5 avril 1945 des suites de ses blessures. Il est inhumé dans cette même ville, au cimetière St-Claude.

Il est donné instruction d'avertir, avec ménagements, sa mère qui vit toujours à Paris.

Son père va alors entreprendre des démarches afin qu'il soit inscrit parmi les soldats *Morts pour la France*.

Cité à l'ordre du bataillon par ordre signé par le lieutenant-colonel GAMBIEZ commandant le 1er groupement de Bataillons de choc : *«Jeune chasseur plein de courage et d'entrain. S'est distingué par son allant le 30 janvier 1945 à Jebnheim (Ht-Rhin) en se portant à l'attaque d'une position ennemie fortement défendue. Blessé au cours de l'engagement a refusé de se laisser évacuer, continuant à protéger ses camarades par son tir précis »*.

La citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze.

La médaille militaire lui est attribuée par décret signé par Vincent AURIOL du 11 février 1948.

Le 1er bataillon de choc ⁷

Le bataillon de choc est une unité d'élite formée en mai 1943 à Staoueli, en Algérie. Entraînée au parachutisme et aux méthodes commandos, son but était d'apporter un soutien aux organisations de la résistance française en vue de renforcer leur action. «Les chocs» devaient être l'équivalent du SAS britannique mais furent en fait utilisés comme éléments précurseurs des grandes opérations de la 1ère armée.

6 Cote AC21 P 194311

7 Données extraites du livre de Raymond MUELLE «Le 1er bataillon de choc» (Presses de la Cité, 1977) et de [22 mai 1943 : création du 1er bataillon de Choc | Theatrum Belli \(theatrum-belli.com\)](#)

Selon Raymond MUELLE, les Anglais suspectèrent ce corps de «giraudisme» ce qui aurait eu pour conséquence de l'utiliser imparfaitement en territoire occupé. Pourtant le général de LATTRE de TASSIGNY lui décerna cette citation en 1946 : «*Arme nouvelle forgée pour des exploits nouveaux, le bataillon donna au premier appel la mesure de sa perfection* ».



Fernand GAMBIEZ commandant le
1er Bataillon de Choc, nommé ensuite général

Le baptême du feu eut lieu à l'occasion de la libération de la Corse, en octobre 1943. Le Bataillon de choc participa ensuite à la libération de Grenoble (22 août 1944), Toulon (24 août) et de Dijon (11 septembre 1944). Fin septembre l'unité approche de Belfort. Entre le 23 novembre et le 3 décembre 1944, de violents combats s'engagent en Haute-Alsace.

Fin octobre 1944, le **bataillon de choc** et les **Commandos de France** forment la "demi-brigade de choc" aux ordres du lieutenant-colonel GAMBIEZ (dite "demi-brigade de choc Gambiez"). À la suite de la réorganisation opérée début janvier 1945, le lieutenant-colonel GAMBIEZ commande le 1er groupement de choc, qui comprend le 1er bataillon de choc et le 3e bataillon de choc (ex-Commandos de France) et fait partie de la 1ère armée française.

Alors qu'il forme depuis le 5 janvier 1945 le 1er groupement de choc avec les commandos de France, le bataillon est impliqué dans des combats difficiles autour de Colmar.

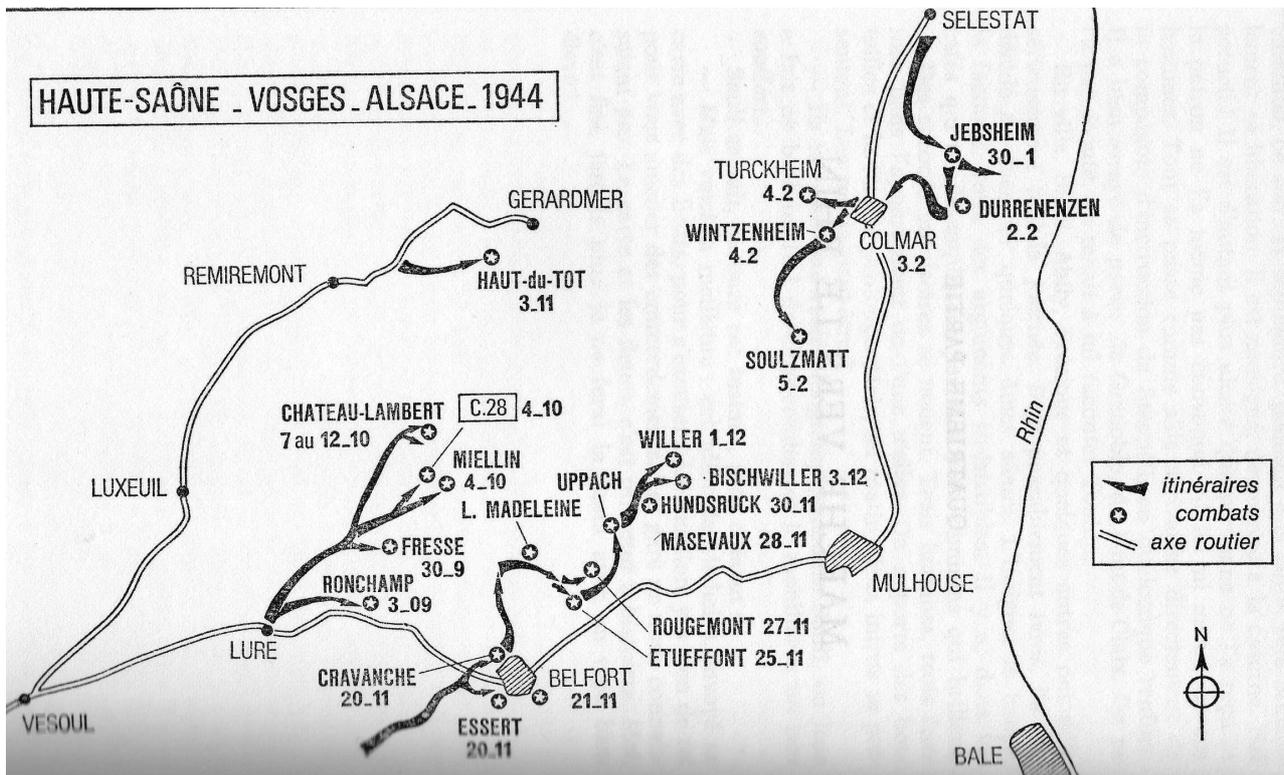
Tandis que Mulhouse et Strasbourg ont été libérées en novembre 1944, les Allemands de la XIXème armée commandée par Heinrich HIMMLER se sont regroupés dans une poche autour de Colmar. Face à eux, les Alliés leur opposent la première armée française appuyée par le XXIème corps US. Jébsheim est prise le 29 janvier 1945 par un hiver extrêmement rigoureux.

Un film de David ABOUCAYA de 2017 « Winter War », retrace cet épisode de la seconde Guerre mondiale⁸.

Voici un extrait du récit qu'en fait Raymond MUELLE, dans la période du 28 janvier au 1er février 1945 :

«Jébsheim. Le jour se lève, le ciel est bas, il est 8h15. A 8h30, le bataillon est regroupé aux lisières est du village. A 8h45, l'attaque doit démarrer. Les hommes ont peu de renseignements sur la situation, seuls peut-être les capitaines ont été sommairement informés, manque de temps. On sait vaguement que les Américains sont à droite, qu'il n'y a personne à gauche. La traversée de Jébsheim est impressionnante. Des ruines sous la neige, des pans de murs éclatés, des morceaux de toiture dressés vers le ciel, l'odeur des corps grillés empestent (...). Ici les combats ont été sauvages, c'était hier à peine. Un peu partout gisent des cadavres, allemands pour la plupart, les autres ayant déjà été ramassés (...). Les Américains ont perdu trois cents hommes, la Légion et nous à peu près autant ».

⁸ [Winter War - Film complet HD en français \(guerre, action\)](#)



Carte du secteur de Colmar (Raymond MUELLE)



Vues de Jébsheim – janvier 1945 – En bas à droite, prisonniers allemands

A l'issue de ces combats, l'unité est très éprouvée et certaines sections ont perdu la moitié de leurs effectifs.

C'est donc dans cette période que Marcel GERTENER est gravement blessé, le 30 janvier 1945.



**Nicole BARBOT, ambulancière, parmi des hommes du 1er Bataillon de choc – Alsace 1945
Son engagement et son dévouement sont soulignés par Raymond MUELLE**

Le Bataillon traversera le Rhin à Gemersheim le 2 avril 1945, poursuivant sa course dans le sud de l'Allemagne et l'Autriche.

Entre septembre 1943 et mai 1945, le Bataillon comptera 205 tués, 535 blessés et 42 disparus sur un effectif de 700 hommes.

Personnalités ayant appartenu au 1er bataillon de choc : Michel BROUSSE, écrivain, neveu de François MAURIAC ; Pierre JACOBSEN, ministre, fonctionnaire international ; Raymond MUELLE, ancien militaire, écrivain ; Guy PENAUD, commissaire de police et écrivain ; Michel PONIATOWSKI, ministre ; Thadée DIFFRE, Compagnon de la Libération



Pierre JACOBSEN

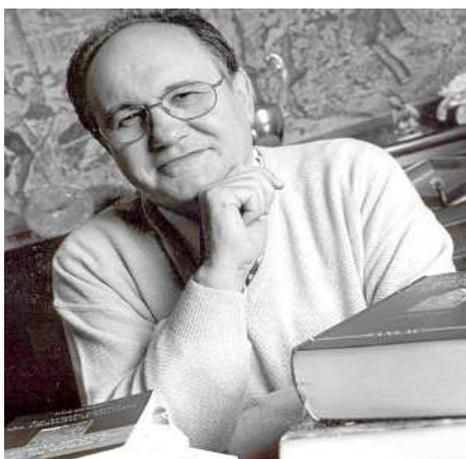


Raymond MUELLE

Thadée DIFFR



Michel PONIATOWSKI



Guy PENAUD

La rue Marcel Gertener à Maincy

C'est par une délibération du 26 janvier 19509 que le conseil municipal de Maincy décida de renommer une rue de Maincy du nom de *Marcel Gertener*. En voici le contenu in extenso :

M. le maire fait part au Conseil de la lettre qui lui a été adressée par M. GERTENER remerciant la municipalité et la Commune des cérémonies organisées à l'occasion des cendres de son fils, engagé volontaire, mort pour la France.

MM. BERTIN et DUBOIS se font les interprètes d'un vœu exprimé par les jeunes engagés volontaires de la Libération en demandant qu'une rue de Maincy porte le nom de Marcel GERTENER.

M. GAUTIER objectant que le nombre des morts pour la France est considérable, on ne peut attribuer une rue pour chacun d'eux. Il est fait remarque que Marcel GERTENER a été un combattant volontaire alors que les autres étaient de simples mobilisés, que Marcel GERTENER est le seul combattant de la Libération victime de son dévouement et qu'il est avec Eugène BAILAY¹⁰ le second résistant de Maincy mort pour la France.

Le Conseil, unanime, approuve le vœu des jeunes et après examen de la question décide de demander à l'autorité compétente le changement de nom de la rue des Trois Chemins, nom qui n'a même plus le mérite d'être exact. Cette rue a d'ailleurs l'avantage d'être très fréquentée par la jeunesse sportive et les anciens camarades de Marcel GERTENER.

9 Archives départementales de Seine-et-Marne, cote 368E DT1 D8

10 Lors de sa séance du 21 novembre 1946, le Conseil municipal est informé que Serge BAILAY souhaiterait que son père Marc [né à Maincy le 27 mai 1911], décédé en Allemagne au moment où il allait être libéré, soit inhumé près de son frère, Eugène, assassiné par les Allemands [en août 1944]. Le Conseil marque son accord.

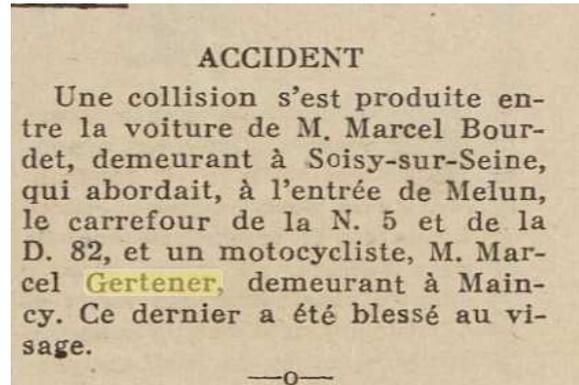
Lors de la séance du 8 mars 1950, il est pris acte de ce que le préfet a marqué son accord pour le changement de nom. Une décision est arrêtée sur l'endroit où seront apposées les plaques ainsi que leur libellé. Le 3 août suivant, le maire informe le Conseil municipal du fait que les plaques sont prêtes et seront posées le 27 août 1950.



Une énigme ...

Un article paru dans la République de Seine-et-Marne, le **5 janvier 1954**, relate un accident de la circulation ayant impliqué Marcel GERTENER, demeurant à Maincy ...

Dès lors que l'on écarte toute circonstance de nature surnaturelle, cela laisserait penser qu'un homonyme (neveu ? cousin?) aurait fréquenté Maincy à l'époque.



Sources

Archives de la Ville de Paris / <https://archives.paris.fr/a/1/accueil>

Archives Départementales de Seine-et-Marne / <https://archives.seine-et-marne.fr/fr/archives-en-ligne>

Archives Départementales de l'Essonne / [Archives départementales de l'Essonne](#)

Archives historiques de la Défense – Caen / www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/le-shd-en-france/caen-division-archives-des-conflits-contemporains

Archives militaires du Personnel – Pau / www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/le-shd-en-france/pau-centre-des-archives-du-personnel-militaire-capm

Forum <https://1erbataillondechoc.forumactif.com>

Raymond MUELLE - « *Le 1er Bataillon de choc* » - Presses de la Cité

Documents annexés

- 1- Feuilles nominatifs de contrôle (extraits)
- 2- Acte de décès – Besançon – 6 avril 1945
- 3- Télégramme officiel adressé à la mairie du XVIIIème arrondissement – 12 avril 1945
- 4- Citation – 5 mars 1945
- 5- Délibération du conseil municipal de Maincy – 26 janvier 1950 (extrait)
- 6- Ascendance maternelle de Marcel GERTENER

DECEDE à BESANCON (Doubs) le 9/4/46.

FEUILLET NOMINATIF DE CONTRÔLE.

Région *A-7* Département *Saône et Loire*

<p>NOM (en lettres) GERTENER</p> <p>Prénoms : <i>Monel</i></p> <p>Surnoms :</p>	<p>N° d'identification au recrutement 41-78-38574</p> <p>Département de domicile (3) :</p> <p>Classe de mobilisation (3) :</p> <p>Dernière position (RT, RD, AS, etc.) <i>200</i> (en traités)</p> <p>Dernier grade (en traités)</p>
ETAT CIVIL	
<p>Né le <i>17 Mars 1921</i> à <i>Paris</i> (1) <i>Paris</i> (1) (en traités)</p> <p>Canton de (2) <i>18^{ème}</i> Département de <i>Seine</i></p> <p>Résident à (4) <i>Paris</i> <i>Mme Monel Dembat</i> Département de <i>Seine</i></p> <p>Canton de (2) <i>18^{ème}</i> Département de <i>Seine</i> et de <i>Marguerite MABSON</i></p> <p>Fils de <i>Georges GERTENER</i> et de <i>Marguerite MABSON</i></p> <p>Domiciles à (3) <i>Neuilly</i> <i>Seine de Paris</i></p> <p>Canton de (2) Département de <i>Seine</i></p> <p>Marié le :</p> <p>Domiciles à (3) Département de :</p> <p>Nombre d'enfants :</p>	
<p>CORPS D'AFFECTATION SUCCESSIFS.</p> <p><i>Infanterie 1^{er} B^{ts} de Ligne</i></p>	

Nom et prénoms : **GERTENER Monel** N° d'identification au recrutement **41-78-38574**

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.			DOMICILES OU RÉSIDENCES SUCCESSIFS.			
ÉVÉNEMENTS ET MUTATIONS.	DATE.	RÉFÉRENCE.	DATE.	COMMUNE ET DÉPARTEMENT.	GENDARMEURIE.	N° de Dossier, R. et Adresse.
<i>Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 9/11/45 devant l'Intendant militaire du Quartier Général, au titre du 1^{er} Bataillon de choc.</i>	<i>9/11/45</i>					
<i>Présent au camp de dit jour.</i>						
<i>En opérations à compter du 20/11/45</i>	<i>20/11/45</i>					
<i>Bleuse à Jelsheim (H. Rhin) le 30/11/45</i>	<i>30/11/45</i>					
<i>Décédé à Besançon (Doubs) le 5/4/46 "MORT POUR LA FRANCE"</i>	<i>5/4/46</i>					
			CAMPAGNES.			
			DC	AD	COSTE	
			<i>9/12/45</i>	<i>19/1/46</i>	<i>France - Juko</i>	<i>CS</i>
			<i>20/1/45</i>	<i>25/1/45</i>	<i>France 7^{ème} Arm.</i>	<i>CD</i>
			<i>30/1/45</i>	<i>6/4/45</i>	<i>Bleuse de guerre</i>	<i>CD</i>
			<i>5/4/45</i>	<i>6/4/46</i>	<i>Art. 36 loi du 10/4/1924</i>	<i>CD</i>
			CITATIONS ET RÉCOMPENSES.			
			<i>Cité à l'ordre du Bataillon le 9/4/46 n° 75 en 4^{ème} Focille 1945</i>			

VILLE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU DOUBS



Extrait des Registres des Actes de l'État Civil

DE LA
VILLE DE BESANÇON

522622
5/10/45
Peut

ACTE DE DÉCÈS

Timbre
à
coller

Le cinq avril mil neuf cent quarante-cinq, vingt heures quarante
cinq minutes, est décédé MORT POUR LA FRANCE, 4 Square Gastan, Marcel

Acte N° 791

Inhumé à Besançon
Cimetière St Claude
Nouveau carré n° 2
Rangee 3 - Fosse 42

Ernest GERTENER, domicilié à Mainoy (Seine & Marne), né à Paris (18^{ème})
le treize Mai mil neuf cent vingt-et-un; soldat au 1^{er} Bataillon de choc,
6^{ème} compagnie, matricule 2029; fils de Georges Ernest Gertener, retraité

Diagnostic de décès
Polyblesse
Desarticulation
hanche droite
Cachexie

de Préfecture, domicilié à Houilles (Seine & Oise) 90 Avenue de l'Yser, et de
Marguerite Louise Masson, sans profession, son épouse divorcée, domiciliée
à Paris, 18^{ème}, 1 Rue Marcel Sembat; célibataire.

Dressé le six avril mil neuf cent quarante-cinq, seize heures,
sur la déclaration de Marcel Beyet, trente-sept ans, sergent-chef, domicilié
à Besançon, 28 Avenue de Fontaine Argent,

qui, lecture faite, a signé avec Nous Emile Dampignon

Adjoint au Maire de BESANÇON, Officier de l'État Civil par délégation.

Suivent les signatures :

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

12 AVRIL 1945

et Victimes de la Guerre

17 Lohreux 1846 P

TELEGRAMME OFFICIEL

SECRETARIAT GÉNÉRAL ANCIENS COMBATTANTS

A MAIRE DU 18^{ème} ARRONDISSEMENT PARIS

N° 915 CIG STOP - PRÉVENIR AVEC MENAGEMENTS
MADAME MASSOT MARGUERITE 1 RUE MARCEL SEMBAT PARIS (18[°])
DU DÉCÈS DU SOLDAT GERTENER MARCEL 1^{er} BATAILLON DE
CHOC MORT POUR LA FRANCE LE 5 AVRIL 1945 STOP -
EXPRIMER CONDOLÉANCES ÉMUES.

CITATION

EXTRAIT DE L'ORDRE GENERAL N° 23

Le Lieutenant-Colonel GAMBIEZ,
Commandant le 1er Groupement de Bataillons de Choc

CITE A L'ORDRE DU BATAILLON
(REGIMENT)

GERTENER Marcel - Chasseur - 1er Bataillon de Choc

« Jeune chasseur plein de courage et d'entrain. S'est distingué par son allant le 30 janvier 1945 à JEBSHEIM (Ht-Rhin) en se portant à l'attaque d'une position ennemie fortement défendue. Blessé au cours de l'engagement a refusé de se laisser évacuer, continuant à protéger ses camarades par son tir précis. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945
avec étoile de bronze

Au P.C.
le 5 mars 1945
Signé : GAMBIEZ

À Mr Marcel Gertener

M. de Mairé a été nommé au Conseil de la ville qui lui a été
adressée par M. Gertener, remerciant la Municipalité et la
Commune des cérémonies organisées à l'occasion du retour de
l'ancien de son fils engagé volontaire mort pour la France.
M. de Mairé a été nommé au Conseil de la ville qui lui a été
adressée par M. Gertener, remerciant la Municipalité et la
Commune des cérémonies organisées à l'occasion du retour de
l'ancien de son fils engagé volontaire mort pour la France.
M. de Mairé a été nommé au Conseil de la ville qui lui a été
adressée par M. Gertener, remerciant la Municipalité et la
Commune des cérémonies organisées à l'occasion du retour de
l'ancien de son fils engagé volontaire mort pour la France.
M. de Mairé a été nommé au Conseil de la ville qui lui a été
adressée par M. Gertener, remerciant la Municipalité et la
Commune des cérémonies organisées à l'occasion du retour de
l'ancien de son fils engagé volontaire mort pour la France.

Ascendance maternelle de Marcel GERTENER (Maincy)
Trois générations

